Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Quinzième Année. — N° 16.

Prix du numéro 10 centimes.

Dimanche 25 Février 1900.

Bureaux: Rue de la Serre, 58.

LA FEDERATION HORLOGERE

ABONNEMENTS

	Un an:	Six mois:
Suisse	Fr. 6»—	Fr. 3»—
Union postale	» 12»—	» 6»—

On s'abonne a tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 » »
Minimum d'une annonce 50 cent.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Bureau des Annonces: HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, voulant mettre à exécution la loi sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail, du 23 novembre 1899, spécialement en ce qui concerne la présentation des candidats parmi lesquels seront choisis les membres de la dite Chambre, à teneur des prescriptions de l'article 6 ainsi conçu: «Ne seront appelés à présenter des candidats que les associations de patrons et d'ouvriers qui seront régulièrement constituées sur la base de statuts ou règlements et qui auront transmis au Conseil d'Etat un exemplaire de ces statuts ou règlements, avec l'indication du chiffre de leurs membres certifié exact par la signature du Comité.»

Entendu le département de l'Industrie et de l'Agriculture,

arrête :

Qu'il invite les associations de patrons et ouvriers qui sont régulièrement constituées à transmettre au département de l'Industrie et de l'Agriculture, d'ici au 28 février courant, un exemplaire de leurs statuts ou règlements avec l'indication du chiffre de leurs membres certifié exact par la signature du Comité.

Neuchâtel, 13 février 1900.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le Président, Berthoud.

Le Chancelier, Bonhôte.

La hausse du prix de la montre

On écrit de Porrentruy à la *Deutsche Uhrmacher-Zeitung :*

« Pendant que toutes les industries augmentent le prix de leurs produits, seule, l'horlogerie reste stationnaire et cela malgré une hausse considérable du prix des matières premières employées pour les montres de poche, de telle sorte, que la montre devrait être vendue 20 à 25 % plus cher.

«Nous notons, par exemple, pour le laiton une augmentation de . . . 80 %
pour le galonné . . . . . 15 %
» les pendants, couronnes et anneaux . . . . . 25 %
» l'acier . . . . . 30 à 40 %
» les spiraux . . . . 100 à 150 %
» les verres de montres . . 80 %
» le nickel . . . . . 15 %
» l'or, le gramme, 4 centimes.

« A part cette augmentation du prix des matières premières, le prix de la main-d'œuvre augmente également constamment, les syndicats ouvriers ont obtenu un gain journalier supérieur au 20 %. Par suite de la hausse des diamants, les pierres aussi ont été majorées du 25 %. »

D'après cela, dit la *Deutsche Uhrmacher-Zeitung* avec logique, il faut donc nous attendre à une hausse du prix de la montre de poche.

Voilà donc le commerce allemand prévenu, par son principal organe horloger, de la hausse du prix de revient des montres et de la nécessité, pour les fabricants, de répercuter cette hausse sur les prix de vente.

Le moment est merveilleusement choisi pour décréter une hausse : il n'y manque plus que l'entente entre producteurs ; mais c'est là le hic.

A vrai dire, l'horlogerie est la seule industrie qui n'établisse pas une relation constante entre ses prix de revient et ses prix de vente et où la lutte par la baisse soit élevée, par un trop grand nombre de producteurs, à la hauteur d'un principe commercial.

Jusqu'ici, ceux qui ont proclamé de plus saines notions, ont prêché dans le désert.

Information

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison :

Remus & C°,

G. Remus, successeur,
Wucherestrasse 10 p. **Halle.**

Gustave Remus,
Kartelstrasse II a, **Leipzig,**

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du Commerce, à la Chaux-de-Fonds.

Union vaudoise du commerce et de l'industrie

Sous cette dénomination, il a été fondé par statuts du 26 juin 1898, une société qui a son siège à Lausanne et a pour but de s'occuper des intérêts économiques du pays et particulièrement de la législation, des institutions, des garanties et de la protection du commerce et de l'industrie. A cet effet, la société étudie les questions qui intéressent le commerce et l'industrie. Elle provoque les mesures et les améliorations jugées utiles et en prend au besoin l'initiative. Elle organise des cours professionnels. La société se compose de l'ensemble des sociétés industrielles et commerciales vaudoises reçues dans son sein. Elle a pour organes : *a)* l'assemblée des délégués ; *b)* la chambre vaudoise du commerce et de l'industrie ; *c)* le comité central. L'assemblée des délégués se compose des représentants des sections de la société. Chaque section a droit à une voix par 50 membres ou fraction de 25.

Chaque section a droit à deux voix au moins, mais ne peut en avoir plus de six. L'assemblée des délégués se réunit une fois par an dans le premier semestre de l'année.

La *Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie* se compose de 7 à 11 membres dont trois ou quatre sont nommés par la section directrice et les autres, suivant le nombre des sections, par l'assemblée des délégués. Les membres de la Chambre sont nommés pour trois ans et rééligibles. L'assemblée des délégués désigne l'une des sections comme section directrice pour une période de trois ans. A l'expiration de ses fonctions, cette section est rééligible.

La direction de la société appartient au comité central, formé des membres de la Chambre du commerce et de l'industrie désignés par la section directrice. Le comité central choisit parmi ses membres un président et un vice-président qui fonctionnent aussi comme tels dans les séances de la Chambre et de l'assemblée des délégués. Le président et le secrétaire du comité central ont la signature sociale. Ils signent collectivement,

La caisse de l'Union est alimentée par les subsides des autorités et par les contributions des sections, formées au moyen d'une cotisation par membre actif fixée chaque année par l'assemblée des délégués et exigibles dans le mois qui suit cette assemblée.

Le président du comité central est Samuel Cuénoud, directeur de l'Union vaudoise du Crédit, à Lausanne, et le secrétaire est James Valloton, avocat et docteur en droit, aussi à Lausanne.

La votation de Bâle

Nous avons annoncé le résultat de la votation populaire à Bâle-Ville sur le projet de loi relatif à l'assurance contre le chômage. L'échec de cette loi qui était recommandée par tous les partis est dû à des raisons qui paraissent décisives.

D'abord le budget, très hypothétique, qui servait de base financière au projet, prévoyait une contribution annuelle de 150,000 fr. de la part des patrons et ouvriers et une dépense de 163,000 fr. Les frais d'administration, comme dans toutes les institutions de ce genre, étaient considérables ; ils absorbaient 20,000 fr. La contribution de l'Etat aurait servi à payer le déficit ; elle était évaluée à 30,000 fr. Tous ces chiffres reposaient sur des suppositions, attendu qu'on n'était pas certain du tout que les contributions demandées aux ouvriers seraient régulièrement payées. Il n'y avait de bien établis que les frais généraux et les subsides publics. Aussi bien, les patrons de la loi avaient-ils avoué au Grand Conseil qu'il ne s'agissait que d'un essai ; ou aurait expérimenté pendant deux ou trois ans, et si l'on avait constaté que l'institution n'était pas viable, on aurait abandonné la partie.

On avait fait observer toutefois, au Grand Conseil, que pendant ces deux ou trois ans on aurait créé des besoins et ouvert des appétits et qu'après cela il était difficile de revenir en arrière. Mais les députés ne se sont pas arrêtés à des considérations de cet ordre.

Les patrons de la loi ont proclamé qu'il s'agissait d'une « œuvre humanitaire », que la ville de Bâle ne pouvait pas faillir à ses glorieuses traditions de générosité et de sympathie pour le malheur. En sorte que la loi a été adoptée.

A remarquer cependant que les ouvriers en général, étaient fort peu enthousiastes du cadeau qu'on voulait leur faire. Voici, par exemple, ce qu'écrivait à ce sujet, dans les *Basler Nachrichten*, un artisan qui a été ouvrier lui-même et qui s'est élevé par son travail et son énergie à la condition d'employeur :

« Les ouvriers bâlois, intelligents et laborieux ne chôment presque jamais, sinon accidentellement, pour deux ou trois jours. Ils sont toujours recherchés et certains de trouver de l'occupation.

« Les ouvriers qui chôment sont les ouvriers de second et de troisième ordre, d'intelligence médiocre, indolents et sans énergie, qui vont d'atelier en atelier ou de chantier en chantier, en quête de travail facile. Ce sont souvent des étrangers.

« Pour bénéficier de la loi, il faut auparavant avoir versé ses contributions pendant au moins une année consécutivement. Or, les ouvriers de la deuxième catégorie, les indolents et les paresseux, ne payeront pas leurs cotisations.

« Les seuls qui vraiment profiteront de la caisse sont les Italiens. Ils sont laborieux et sobres. Actuellement, ils nous quittent en automne, précisément pour échapper au chômage. Quand ils sauront qu'on les payera même s'ils ne travaillent pas, ils ne prendront plus la peine de rentrer chez eux. Ils resteront à Bâle et vivront aux dépens de la caisse. On ne voit pas trop ce que l'ouvrier du pays y aura gagné.

« M. le professeur Kinkelin dit que les sans-travail sont un danger pour une ville comme la nôtre. Je dis, moi, que la loi ajoute à ce danger parce que sans atteindre ceux auxquels elle est destinée, elle attirera dans la ville des éléments étrangers que nous n'avons aucun intérêt à retenir. Bientôt nous serons obligés, comme à Zurich, de créer des écoles italiennes et d'agrandir nos hôpitaux, peut-être aussi nos prisons.

« Les retenues sur salaire que les patrons seront obligés de faire aux bons ouvriers pour la caisse de chômage ne seront consenties qu'à contre cœur par des hommes qui n'éprouvent pas le besoin d'une pareille institution et qui ne seront, pour ainsi dire, jamais en situation d'y recourir. Elles seront d'autant moins volontiers consenties que les bons ouvriers verront bientôt qu'ils sont seuls à payer et que ceux qui vivent sur la caisse sont ceux qui y contribuent le moins. »

Mêmes objections dans un autre journal, la *National Zeitung*, qui, lui aussi, recommandait chaleureusement la loi. Voici ce qu'un correspondant lui écrivait :

« Comme œuvre de mathématicien, la loi peut avoir son mérite, mais construite tout entière sur des hypothèses et des abstractions elle est, en pratique, manquée, injuste et productive de criantes irrégularités.

« Il y a ouvrier et ouvrier. La loi se figure qu'ils sont tous laborieux et économes, ce qui n'est pas.

« L'ouvrier qui travaille par intermittences, « Saisonarbeiter », est incité par la loi à dépenser intégralement ses bons salaires de l'été sans souci pour la mauvaise saison. Si la loi est acceptée — et nous souhaitons vivement le contraire — nous renouvellerons à Bâle les mêmes expériences écœurantes qui ont été faites à St-Gall. Même le bon ouvrier est séduit par la loi à quitter son travail sans absolue nécessité, uniquement pour le plaisir de bénéficier d'une caisse à laquelle on l'a obligé de contribuer.

« Nos théoriciens n'ont tenu aucun compte des expériences faites à Zurich, à St-Gall, à Berne. Il est notoire qu'à St-Gall les habitués de la caisse de chômage tiraient leurs indemnités, alors qu'il leur eût été très facile de trouver du travail. Bon nombre d'entre eux fuyaient au contraire les occasions de travail. De même, on a constaté que les ouvriers italiens, qui, auparavant, rentraient chez eux à Noël hivernaient à St-Gall aux dépens de la caisse.

« A Zurich, pendant un hiver, les patrons de l'industrie des machines ont fait des appels réitérés de main d'œuvre. Pas un seul sans-travail ne s'est annoncé. Chez nous, ce sera la même chose. L'office du travail que la loi institue fonctionnera dans le vide et ce seront les bons ouvriers qui, avec les patrons, seront les victimes de la nouvelle loi. Les bons payeront pour les mauvais.

« Au surplus, pour nous, ouvriers bâlois, il y a autre chose encore à considérer. Nous avons déjà beaucoup d'ouvriers domiciliés en Alsace et dans le Grand-Duché de Bade, qui le matin viennent en ville et, le soir, rentrent chez eux. Ces ouvriers-là n'auront rien à verser à la caisse et le patron n'aura rien à payer pour eux. Ils seront donc dans une condition meilleure au point de vue de la concurrence avec l'ouvrier bâlois. Aucun patriotisme, ni protectionnisme ne saurait prévaloir contre un fait pareil. »

Ces considérations de l'ordre pratique, dit la *Suisse libérale*, ont paru, au peuple bâlois, fondées sur une vision plus nette des réalités de la vie que les théories des statisticiens et des philanthropes.

La situation à Pforzheim

D'après les données qui sont à notre disposition, on peut admettre que l'année 1899 a été une des meilleures pour l'industrie des matières précieuses de Pforzheim. Sauf quelques semaines de repos, l'ensemble des fabriques, à peu près, a été régulièrement occupé pendant 60 heures par semaine. Le manque de bras se faisait même sentir, à certaines périodes, et les prix de la main-d'œuvre qui, depuis quelques années, s'étaient déjà relevés pour les femmes, ont subi une sensible augmentation pour les hommes. Cette augmentation du prix de la main-d'œuvre a été favorisée par un changement de mode pour certains articles, comme les chaînes qui, après quelques années, sont de nouveau portées plus longues et dont plusieurs spécialités, comme les chaînes d'éventails, sautoirs, etc., ont trouvées un plus grand écoulement. Ces genres demandent une main-d'œuvre plus considérable que les châtelaines qui étaient autrefois en vogue et comme la mode exige une décoration plus riche, nos bijoutiers sont aussi abondamment occupés. Cela concerne également la bijouterie riche, le doublé et les articles dorés, qui paraissent revenir à la mode.

Il y avait aussi augmentation pour le genre bon courant, mais dans une plus faible proportion : cela concerne aussi les spécialités de la branche, desquelles on demande le plus, à part les chaînes déjà citées, les bagues.

Les bracelets, un peu négligés, étaient aussi plus demandés, tandis que la demande pour tous les autres articles était en augmentation constante.

Sous ces auspices favorables, on pourrait supposer que nos fabricants envisagent la situation avec confiance, mais hélas ! il n'en est rien ! La diminution continuelle des prix de vente par nos grands et petits fabricants force même le fabricant sérieux et soucieux de son avenir à faire des concessions et cela malgré une augmentation du prix de la main-d'œuvre et des fournitures premières, telles que les pierres, les perles, etc.

On a peine à croire que ces faits puissent se produire, mais nous sommes arrivés à ce point, que différents fabricants envisagent l'éventualité de supprimer la fabrication des articles qui n'ont plus le rendement nécessaire. S'ils n'ont pas encore pris cette détermination, c'est la crainte d'indisposer quelques clients et de les perdre. Tout ce qui brille chez nous n'est donc pas de l'or ! Le développement de la vente n'a pas élevé les bénéfices ; au contraire, elle n'a fait que d'accroître les risques et avec cela les con-

ditions du crédit ne se sont pas améliorées, l'augmentation du taux de l'intérêt en est, pour une part, la cause.

Le nombre des insolvalibités n'est pas en diminution sur celui de l'année précédente et l'établissement de nouveaux magasins continue malgré le développement des grands magasins et bazars; il est donc à prévoir que pendant l'année courante de nombreuses existences seront sacrifiées à la concurrence.

Il est donc absolument nécessaire que nos fabricants reconnaissent l'utilité de l'association entre les diverses branches d'une industrie et qu'ils comprennent enfin que l'industriel isolé n'est plus capable de lutter contre cette concurrence effrénée qui ne va du reste qu'en augmentant. L'association seule est capable, aujourd'hui, de juger ou d'atténuer les conséquences des fluctuations du marché national et international.

Die Edelmetall-Industrie.

Messageries

L'administration des postes allemandes a établi une nouvelle voie d'acheminement via Hambourg par les paquebots de la ligne allemande du Levant, pour les envois de messagerie jusqu'au poids de 10 kilog., à destination d'Andrinople, de Constantinople, de Jaffa et de Jérusalem, pour lesquels l'intermédiaire des offices de poste allemands à Constantinople et à Jaffa est demandé.

La déclaration de valeur est admise jusqu'au montant maximum de 1250 fr. et les remboursements jusqu'à 1000 fr.

La taxe au poids d'un envoi de 10 kilog. est de 5 fr. 70 jusqu'à Constantinople ou Jaffa. Les destinataires d'envois à destination d'Andrinople et de Jérusalem sont avisés par les offices de poste allemands de Constantinople ou de Jaffa de l'arrivée desdits envois et ils doivent eux-même pourvoir au retrait.

Colis postaux

Les taxes de transport de colis postaux à destination de la plupart des protectorats et bureaux de poste allemands en Afrique, Asie et Australie, ainsi que d'un certain nombre d'autres pays et bureaux d'outre-mer, ont été partout réduites de 1 fr. en cas d'acheminement par la voie de Hambourg ou de Brême (directement).

Cette réduction de taxe est applicable aux envois pour lesquels l'acheminement par l'Allemagne, échange direct, via Hamboug ou Brême, par paquebots-poste allemandts, est demandé tant sur le bulletin d'expédition que sur le colis même.

Les nouvelles indications de taxes entrent en vigueur immédiatement.

Nouvelles diverses

Le catalogue officiel de l'Exposition de 1900 est enfin terminé, dit le *Figaro :*

Il sera un peu plus lourd qu'on ne le croyait, ce terrible catalogue! On avait parlé de vingt-deux ou vingt-trois in-octavo. Il en aura vingt-huit... ou trente!

Le catalogue de 1889 tenait en neuf volumes.

Une des raisons qui ont obligé le commissariat général à donner au catalogue officiel cette extension inattendue est celle-ci: on comptait sur 50,000 exposants environ. Or, au dernier moment, des demandes d'admission se sont produites, et par milliers! En sorte que le nombre des exposants dépassera définitivement le chiffre de 70,000 à savoir: 40,000 pour la France et ses colonies et 30,000 environ pour l'étranger. Et dans ce chiffre ne sont pas compris les effectifs que fourniront les expositions temporaires.

On estime qu'en y comprenant ces effectifs, l'Exposition de 1900 aura réuni environ 100 mille exposants. Ce sera 37,000 de plus qu'en 1889!

Pierres fines pour l'horlogerie. — La maison Stein, Küng & Cie, à Maisprach, commune de Bâle-Campagne, vient de créer une succursale à Zeinigen dans le Frickthal, qui occupe déjà une centaine d'ouvriers et qui fera la prospérité de cette commune peu industrieuse.

Locomotive électrique. — Le premier inventeur de la locomotive électrique, l'ingénieur en chef et le directeur de la fabrique de cables, Siemens & Halske, à Charlottenburg, Bror-Hemming Wesslau, un Suédois, est mort dernièrement. Il s'occupa, en même temps qu'Edison en Amérique, de la solution de ce problème et termina sa locomotive une année plus vite que ce dernier. D'après le bureau des brevets à Washington, il peut être considéré comme l'inventeur de la première locomotive électrique du monde.

Singulière horloge. — Une grande usine vient de commander à une maison de Derby une horloge d'un genre singulier. Cette horloge sonne treize coups pour annoncer une heure. On raconte que le directeur de cette usine remarqua qu'un assez grand nombre d'ouvriers rentraient de leur dîner, quelques minutes après une heure. Il s'informa de la cause du retard et les délinquants lui apprirent qu'ils ne pouvaient entendre l'horloge de l'usine sonner une heure. C'est alors qu'il commanda une nouvelle horloge sonnant treize coups.

Cote de l'argent

du 24 Février 1900

Argent fin en grenailles . fr. 105.50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 107.50 le kilo.

Commerce des déchets d'or et d'argent

Tableau des opérations d'achat, de fonte et d'essai de déchets d'or et d'argent faites pendant le 4e trimestre de l'année 1899

Arrondissements	Acheteurs, fondeurs et essayeurs autorisés	Opérations (Bordereaux rentrés)				Déchets achetés (valeur payée)				Résumé de l'année 1899		
		Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	Bordereaux	Déchets	% de la valeur
						Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	
1. Bienne	7	249	283	372	904	67,724 95	55,818 50	69,145 55	192,689 —	3,383	687,790 80	17,2
2. Chaux-de-Fonds	27	796	1,209	1,103	3,108	165,624 10	306,554 85	206,371 35	678,550 30	10,708	2,065,047 15	51,8
3. Delémont	3	8	14	25	47	1,430 50	3,544 90	3,739 05	8,714 45	137	26,457 45	0,6
4. Fleurier	9	20	39	43	102	1,008 55	4,258 65	3,460 65	8,727 85	312	28,258 —	0,7
5. Genève	8	86	72	117	275	27,230 60	16,388 20	26,235 95	69,854 75	1,110	256,673 80	6,4
6. Granges (Soleure)	2	25	21	33	79	1,722 50	1,426 80	2,602 20	5,751 50	260	19,165 35	0,5
7. Locle	11	171	239	202	612	24,190 90	75,698 15	35,063 60	134,952 65	2,087	423,859 45	10,6
8. Neuchâtel	7	21	17	21	59	1,732 60	1,805 95	3,091 90	6,630 45	238	27,083 70	0,7
9. Noirmont	3	37	60	47	144	6,026 75	6,145 25	1,670 —	13,842 —	533	61,323 20	1,5
10. Porrentruy	3	90	103	147	340	5,342 55	6,360 95	8,071 20	19,774 70	1,270	77,630 05	1,9
11. St-Imier	5	61	173	149	383	4,656 15	34,966 65	11,188 45	50,811 25	1,194	232,022 70	5,8
12. Schaffhouse	3	12	6	11	29	5,100 75	166 95	693 25	5,960 95	105	36,119 10	1,0
13. Tramelan	1	118	96	123	337	9,094 50	5,564 40	4,484 25	19,143 15	1,047	49,824 40	1,3
4e trimestre 1899	89	1,694	2,332	2,393	6,419	320,885 40	518,700 20	375,817 40	1,215,403 —	22,384	3,991,255 15	100
4e » 1898	94	1,871	2,350	2,547	6,768	319,768 90	472,989 30	387,895 85	1,180,654 05	—	—	—
Différence en faveur du 4e trimestre 1899	—	—	—	—	—	1,116 50	45,710 90	— —	34,748 95	—	— —	—
» » » » 1898	5	177	18	154	349	— —	— —	12,078 45	— —	—	— —	—

	Bordereaux	Déchets
Exercice 1899	22,384	Fr. 3,991,255 15
» 1898	22,850	» 3,701,118 —
Différence en faveur de 1899	—	Fr. 290,137 15
» » » » 1898	466	» — —

Berne, le 10 février 1900.

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

A vendre une excellente 155

Machine à écrire

North's, écriture visible, solide pour travaux suivis. Apprentissage nul. Prix réduit de moitié.

S'adresser à l'agence de plublicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** (H609C)

Un atelier de raquetterie

désire encore entreprendre des raquettes pour fabrique d'horl.

Raquette adoucie ou polie, acier ou nickel. Raquette à gouge, bon courant. Raquette plate soignée avec angles. Raquette-baguette.

Sur demande posage clefs de raquettes par grandes séries. —

Coquerets nickel, laiton et acier, sertis. — Pour faciliter entente remettre un modèle avec l'offre sous chiffres **D 629 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 158

Des fûts

bien conservés et propres, se prêtant fort bien pour emballage, (H 483 C) 117

à vendre

La Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium à *Neuhausen* (Suisse).

Agence et Commission

Horlogerie en tous genres

H409C **En Gros — Export.** 109

J. DE GRAAN

Amsterdam

Les fabricants sont priés de faire offres détaillées avec prix et conditions.

ON DEMANDE

une qualité moyenne en 13 et 14‴ remontoir *ancre* acier et argent et aussi 11½ lig. Remontoir cylindre guichet 8 trous, à fr. 40 le carton, genre anglais. 110

S'adresser à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** (H 421 C)

FABRIQUE d'AIGUILLES DE MONTRES
Etablissage et exportation

Vve d'EUGÈNE MONNOT

La Chaux-de-Fonds 86
47, Rue de la Serre, 47

Aiguilles Louis XV et à pierres. Contrepoids. Spécialité d'aig. Japon, dessins variés. Poires, Breguet et Fleur de Lys. G⁴ et p' Quantièmes. Poires massives pour les Indes. Chronographe. Roskopf. Petites et grandes secondes.

Prix sans concurrence.

Fabrication de timbres

pour répétitions ¼ et minutes, grandes sonneries, carillons et réveils, trempés ou non trempés, égrenés ou par séries en toutes grandeurs. 6042

Ouvrage prompt et soigné et à prix modérés.

S. CHAPPUIS-BUHLER

Grande Rue 18a **Ponts-de-Martel** Grande Rue 18a

DÉCORATION

de fonds de montres

genres soignés

Grand choix de brillants, roses,
Perles et toutes pierres couleurs fines

BIJOUTERIE

A. HUMBERT-DROZ

joaillier-sertisseur

Rue de la Paix, 3

La Chaux-de-Fonds

(H 170 C) TÉLÉPHONE 38

HORLOGERIE COMPLIQUÉE GARANTIE

Spécialité de Répétitions
avec toutes les complications
or, argent et acier

Nouveau système solide pour la sonnerie

BREVET N° 17270 35

Assortiment de pièces égrenées

Henri Grobéty fils

Rue Jaquet-Droz, 12, **Chaux-de-Fonds**

— TÉLÉPHONE —

Fabrique de Gaînerie

Etuis en tous genres pour montres, bijouterie et orfèvrerie

Etuis pour outils d'horlogerie

Echantillons sur demande

Marmottes soignées, Exportation

Chs Guyot fils

Temple Allemand, 63

La Chaux-de-Fonds

67 Téléphone (H-264-C)

Poinçons ET ESTAMPES POUR HORLOGERIE 66 rue Léopold Robert A. WALLER

(H 145 C) 37

FABRICATION D'HORLOGERIE SOIGNÉE

AMÉDÉE GIGON

3, Rue de l'Etoile, 3

La Chaux-de-Fonds

Montres fantaisies en tous genres pour dames, ancre et cylindre, depuis 5 lignes, décors riches et variés, joaillerie, émaux, ciselure, peinture, etc., haute nouveauté!

Spécialité de pièces ancre depuis 6 lignes avec et sans boîtes. (H-1295-C 5977

Qui fournit

le finissage ou la montre remont. bascule 18‴ ou 19‴ verre et savonnette ¾ platine genre anglais en ligne droite, bonne qualité. Paiement comptant.

S'adresser à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds,** sous chiffres Q 582 C. 149

Aiguilles de montres et découpages divers

L.-M. RICHARDET

14, Rue Léop. Rob. CHAUX-DE-FONDS

Etablissage Export. TÉLÉPHONE

147

FABRIQUE DE BALANCIERS
cylindre et ancre (façon vis) H328C

G. SCHNEEBERGER

GRANGES (Soleure) 78

A remettre

dans des conditions avantageuses

Magasin

d'horlogerie et bijouterie

à Genève

Bonne situation, près des grands hôtels. — Capital nécessaire selon entente.

S'adresser sous chiffres L 561 C à l'agence du publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 140

NARDIN
LOCLE
CHRONOMÈTRES
150 H575C

A VENDRE

de gré à gré un **atelier de monteurs de boîtes** en pleine exploitation se composant; d'une machine révolver du tout dernier système avec serrage automatique, d'un beau balancier avec vis de 90$^{m}/_{m}$ et bel assortiment d'étampes, d'un beau et fort laminoir marchant à la transmission à rouleaux unis, laminoir aux lunettes, tour, jeu de grandeur, transmisssons, poulies, courroies, etc. — *Le tout entièrement neuf.*

Pour renseignements s'adresser sous chiffre Z 619 C à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 156

POUR FABRICANTS

ou termineurs

A vendre d'occasion, un **livre d'établissage** neuf, de 700 pages, 12 cartons à la page, format 34×50 c/m fermé, reliure très soignée, au prix réduit de **fr. 25.** Feuille spécimen à disposition.

S'adresser à l'imprimerie art. R. HAEFELI & Cie, à La Chaux-de-Fonds.

Coffre-fort Wiedemor

à vendre à Bienne, poids 18 quintaux, hauteur ext. 193 c/m, int. 156, profondeur 41, largeur int. 60 c/m; livrable courant avril. Belle pièce. — Les amateurs sont priés d'écrire sous **J 655 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 167

(H 654 C) **Un offre à vendre** 163

un lot de ressorts de barillet en très bon état et à un très bas prix.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Quelle fabrique

occuperait un ancien fabricant d'horlogerie, avec un petit atelier et qui connaît à fond la montre faite par procédés mécaniques. On accepterait: Remontages d'échappements fixes après dorure; mise en boites; ou réglage et terminaison de la montre. Connaissance à fond de la montre ancre. Sérieuses références. (Hc 653 C)

Demander l'adresse à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 162

Fabrication d'Horlogerie
pour tous pays (H 488 C)

JULES JUNOD

SONVILLIER (Suisse)

Montres or, argent, acier et métal

Remontoirs de 9 à 11 lig., Cylindre

Spécialité de fantaisie, cœurs, carrées, feuillages et octogones, etc. 160

en 10 et 11 lig., or, argent et acier.

BUREAU INTERNATIONAL DE BREVETS D'INVENTION
GENÈVE: SUISSE
E. JMER-SCHNEIDER
Ancien élève de l'école polyt. fédérale, Délégué de la Confédération Suisse aux conférences de Paris de 1878 & 1880 pour la protection de la propriété industrielle. Maison fondée en 1877.

PETIT GUIDE PRATIQUE

du

Monteur de boîtes

et du

Fabricant d'horlogerie

pour

déterminer le poids et faciliter la commande et la fabrication des boîtes de montres à tous les titres et nuances de l'or, ainsi que de l'argent

par *Arnold Kohly*

Inspecteur cantonal des apprentissages.

Prix:

fr. 1.50 l'ex. pris à notre Bureau, ou chez l'auteur au Locle.
» **1.65** » franco en Suisse, contre envoi préalable du montant en timbres-poste.
» **1.75** » contre remboursement.

Etranger:

fr. 2,50 l'ex. contre remboursement.

En vente

à l'Imprimerie artistique R. HAEFELI & Cie

Rue Léopold Robert 13 bis et 14

LA CHAUX-DE-FONDS

PAUL DITISHEIM, 11, RUE DE LA PAIX, A LA CHAUX-DE-FONDS

FABRIQUE EN TOUTES GRANDEURS LA MONTRE CYLINDRE OU ANCRE POLIE — LA MONTRE DE PRÉCISION ACCOMPAGNÉE DU BULLETIN DE MARCHE DES TROIS CLASSES DE L'OBSERVATOIRE.

LA MONTRE FANTAISIE ET SPÉCIALEMENT LA PIÈCE MINIATURE DEPUIS 4 LIGNES, DÉCORÉE EN GRAVURE, CISELURE, PIERRES FINES ET TOUTES LES COMBINAISONS DE L'ÉMAIL. 11

A CHAQUE SAISON, MODÈLES NOUVEAUX EN CHATELAINES. — BOUTONS-ROSETTES, BAGUES ET TOUTES APPLICATIONS DE L'HORLOGERIE AU BIJOU. — CALOTTES-MONTRE POUR BRACELETS — PETITES PIÈCES A BOITE BRUTE, PRÊTES POUR LE DÉCOR.

DERNIÈRES RÉCOMPENSES: MÉDAILLE D'OR, GENÈVE 1896 — HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY INTERNATIONAL, BRUXELLES 1897 — DOUZE PRIX DE RÉGLAGE AUX CONCOURS CHRONOMÉTRIQUES 1895, 1897, 1898, A L'OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL; PRIX GÉNÉRAUX DE 1897 ET 1898.

Récompensé à l'Exposition spéciale de bijouterie, Pforzheim 1893

Stefan Grötz, Pforzheim (Allemagne)

Fours universels Grötz

Fours à faire, à recuire et à souder le plaqué. Fournaises p^r émailleurs, fours p^r essayeurs. Fours p^r souder. Fourneaux p^r fondre. Fours à recuire tous les métaux. Fourneaux p^r sécher. Appareils p^r collorer, etc., tous chauffables au coke et au gaz. 77

Tous les fours sont exécutés en diverses grandeurs, sous garantie, transportables, complets et prêts à l'usage. Plus de 700 fours sont déjà en usage.

Un grand catalogue illustré, des dessins et devis sont toujours à disposition.
Références de premier ordre.

Grand assortiment de **Moufles** 1re qualité en toutes grandeurs.

Aux fabricants de pierres

Un horloger mécanicien offre à vendre un nouveau système de **fabrication automatique** de pierres moyennes et échappements pour l'horlogerie.

Grâce à son procédé, une personne mise au courant du fonctionnement des machines, peut tourner en moyenne 2000 pierres par jour, **exactement de même grandeur et d'un tournage parfait.** — Plusieurs machines vérifiées et essayées seront comprises dans le marché. — Offres et renseignements sous chiffres P 581 C à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 148

AUX FABRICANTS D'HORLOGERIE

Jeune homme sérieux, marié, actif dans l'horlogerie depuis 12 ans en Suisse et à l'étranger, connaissant la fabrication et toutes les parties de la montre, les langues allemande et française, la correspondance allemande, **demande place de voyageur** ou au besoin place pour diriger une petite fabrication d'horlogerie.

Références de premier ordre à disposition.

Offres sous chiffre **V. 601 C.** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 154

ÉCOLE D'HORLOGERIE ET DE MÉCANIQUE

CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Apprentissage d'horlogerie complet: trois ans. Apprentissage d'horlogerie pour spécialités. Apprentissage pour mécaniciens: trois ans. Classe spéciale de fabrication horlogère par procédés mécaniques perfectionnés. Cours théoriques, dessins techniques.

Classe de rhabillage. 15
Bureau officiel d'observation des montres
avec bulletin au cachet communal.
S'adresser au Directeur.

Avis aux fabricants d'horlogerie

On offre à vendre de gré à gré et en bloc, **quatre brevets d'invention** pour la fabrication d'une nouvelle montre à grande seconde au centre, chronographe et chronographe compteur, savoir: deux brevets suisses, un brevet français et un brevet anglais.

Pour offre et renseignements, s'adresser à Monsieur **A. Landry,** fabricant d'horlogerie, **Fleurier.** 141

ATELIER DE GRAVURE ET GUILLOCHÉS

de boîtes en tous genres

E. MUHLEMATTER

MADRETSCH près Bienne

Décors à la machine riches et ordinaires pour tous pays

(H 231 C) **RAMOLAYÉS. — VIEIL ARGENT.** 55

HORLOGERIE POUR TOUS PAYS

Commission **NATHAN WEIL** *Exportation*

18, Rue Léopold Robert **La Chaux-de-Fonds** Rue Léopold Robert, 18

Pièces à clef 19 et 20 lignes, système Roskopf perfectionné

— Brevet ✠ N° 15586 — 5641

Calibres spéciaux, déposés pour l'Angleterre, la Russie, la Turquie et la Chine

19 et 21 lig., remontoir système Roskopf

épine et savonnette avec et sans seconde, en nickel, acier, argent

TÉLÉPHONE et boîtes fantaisie. **TÉLÉPHONE**

Plaqué galvanique

Installation complète d'ateliers pour faire le *plaqué américain* par voie électrique.

Spécimens et références de premier ordre à disposition.

Calame-Stattmann

(H 495 C) **Professeur d'hydroplastie et de galvanoplastie** 125

2, Chemin du Ried **Bienne** Chemin du Ried, 2

VOL AVEC EFFRACTION

Union suisse, à Genève, C^ie g^le d'assurances

(H 250 X) ***Agents dans les principales localités.*** 42

Renseignements et prospectus à disposition.

FABRIQUE DE FINISSAGES

AD. GIRARD, A GRANGES (Soleure)

Successeur de E. GIRARD

135 **Maison fondée en 1852** [H 533 C]

Remontoirs en tous genres de 12 3/4 à 32 lignes.
Spécialités pour le Japon.
Genres Roskopf 19 et 21‴ sans, avec petite et grande seconde.
Pièces à clef en tous genres de 12 3/4 à 22 lignes.
Spécialités pour l'Angleterre et les colonies.
Pièces à cercles, à calottes et à demi-calottes.

CHRONOMÈTRES LIP

Montres de Précision Françaises 9, 11, 16, 18 et 19 lig.

MICROMÈTRES LIP 5898

Pièces de haute précision avec et sans Bulletin de l'Observatoire officiel de Besançon.

En tous genres de boîtes et pour tous pays.

E. LIPMANN, à Besançon

F. WEBER-OECHSLIN & FILS

Fabrique de boîtes OR, ARGENT et GALONNÉ par procédés mécaniques perfectionnés

Usine modèle à vapeur. — Maison fondée en 1857

STEIN s/Rh. (Schaffhouse) Suisse

Téléphone. *Adresse télégraphique :* **Weber, Stein s/Rh.**

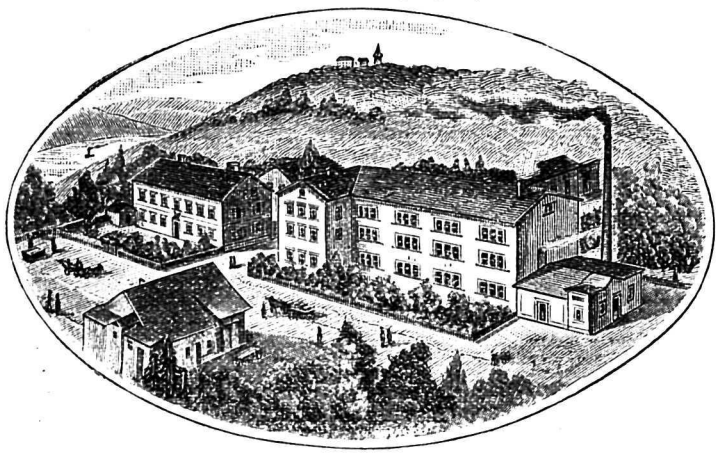

Boites argent et galonné en tous genres et pour tous pays, **brutes et finies.**

Boites **OR et argent** toutes finies, prêtes à recevoir les mouvements, faites sur mouvements interchangeables américains (Waltham, Elgin), anglais et suisses.

Ateliers de faiseurs de secrets, emboiteurs, posage de couronnes et glaces, graveurs, guillocheurs, polissage et finissage dans la fabrique.

Entreprise de décorations, polissage et finissage de boites.

Au désir du client on se charge de l'emboitage des mouvements interchangeables dans les boites or et argent manufacturées dans nos établissements.

Exportation dans tous les pays du monde. 5979

Qualité réputée. «» Prix modiques.

Correspondance en langues française, allemande et anglaise.

NEUKOMM & MONTANDON

à **St-IMIER (Berne)** et **GRANGES (Soleure)**

Usines outillées spécialement pour la fabrication :

1° du **plaqué or sur tous métaux** pour l'**horlogerie** et la **bijouterie**;

2° des **pendants,** des **couronnes** et des **anneaux en tous genres, toutes formes et tous titres, pour tous les pays d'Europe et d'outre-mer;**

3° des **Lunettes refrottées or sur argent (500 Etampes);**

4° de la **Soudure argent pour monteurs de boîtes,** forte, tendre et extra-tendre, préparée par alliages spéciaux.

Maison renommée pour la qualité et la bienfacture de ses produits et la rapidité de ses livraisons.

Prix très réduits établis d'après la qualité à laquelle ils se rapportent.

Spécialités: **Assortiments lentilles, ovales, cylindriques,** etc., etc.

Couronnes et anneaux pour Allemagne, Belgique, Suède, Autriche, Russie, Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Amérique du Sud, Inde, Chine, Japon.

Assortiments acier cylindriques et ovales, avec couronnes et anneaux plaqué or rouge, rose et jaune, en trois qualités.

Assortiments dits Roskopf, en **argent, acier** et en **métal argentan ff. sur jauges spéciales,** depuis la qualité la plus soignée à la qualité la plus courante.

Nos anneaux en plaqué or pour montres argent-galonné et acier, munis de notre marque de fabrique N. M. sont, quoique à un prix bas, garantis sur facture; leur qualité s'est acquise une légitime réputation dans l'industrie horlogère et ils sont de plus en plus demandés sur les montres par les acheteurs étrangers. 4970

TÉLÉPHONE

W. HUMMEL FILS, Chaux-de-Fonds

Machines et Outils de précision américains

Seul concessionnaire pour la Suisse de la maison 5491

L. S. STARRETT Co, Athol U. S. A.

Petite perceuse à friction

No. 1

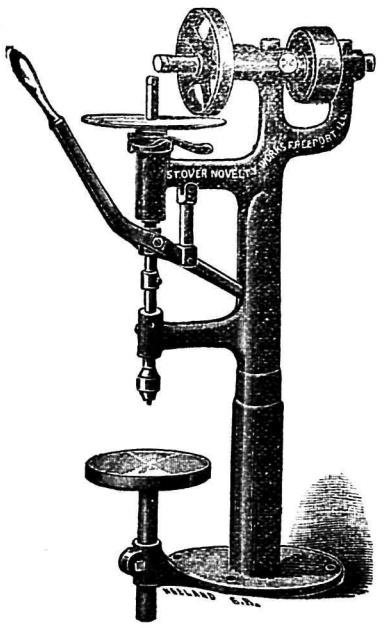

La figure ci-contre représente notre petite perçeuse à friction se plaçant sur l'établi destinée aux perçages légers et précis.

La vitesse peut se varier en déplaçant la poulie de friction, de 800 à 2000 tours : le disque horizontal est toujours abaissé quand la machine est au repos, ensorte qu'il ne peut se produire aucune déformation du cuir de la poulie de friction ce qui arrive quand le contact de ces deux pièces a lieu au repos pendant un certain temps.

Un petit levier est placé à la portée de l'ouvrier, qui n'a qu'à le déplacer pour mettre en marche ou arrêter. Un renvoi n'est pas nécessaire pour cette perçeuse.

La main d'œuvre est de premier ordre et les matériaux de première qualité. On peut percer de 0 à 6 m/m et son prix est modique.

Demander catalogue complet illustré de tous nos instruments de précision.

Ancienne maison JULIEN BOURQUIN, fondée en 1841

FERDINAND BOURQUIN, successeur, à ST-IMIER (Suisse)

CHRONOGRAPHES SIMPLES ET A COMPTEURS DE MINUTES
COMPTEURS DE SPORT 14

Spécialité : **La Populaire,** excellente montre civile en 13, 16, 18, 19 et 22 lig. ancre, à verre et savonnette.

Qualité garantie. Demander prix-courant détaillé. Prix modérés.

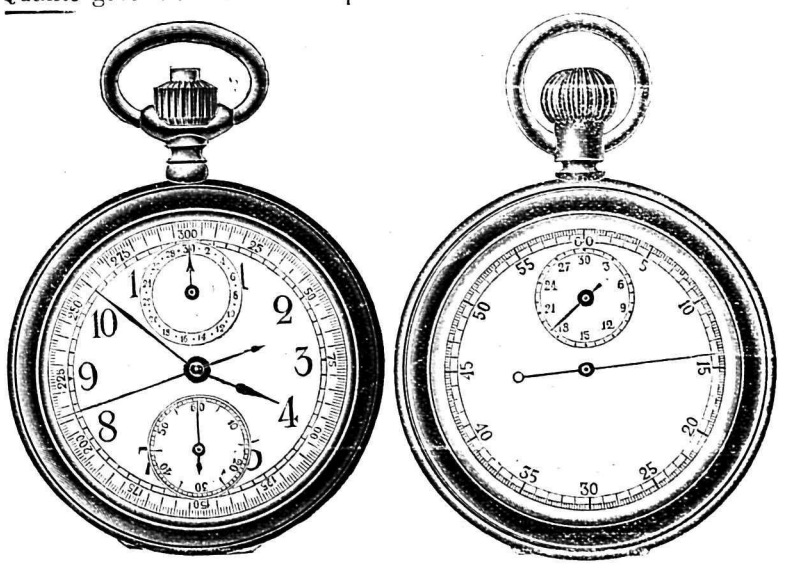

JULES ARNOULD, ST-IMIER

(SUISSE)

Spécialité de fonds de boîtes

84 Grande variété de sujets nouveaux H 473 J)
en peintures couleurs demi-fiinqués, d'après photographie,

Spécialité pour genre Roskopf
boîte argent, acier et métal, etc.

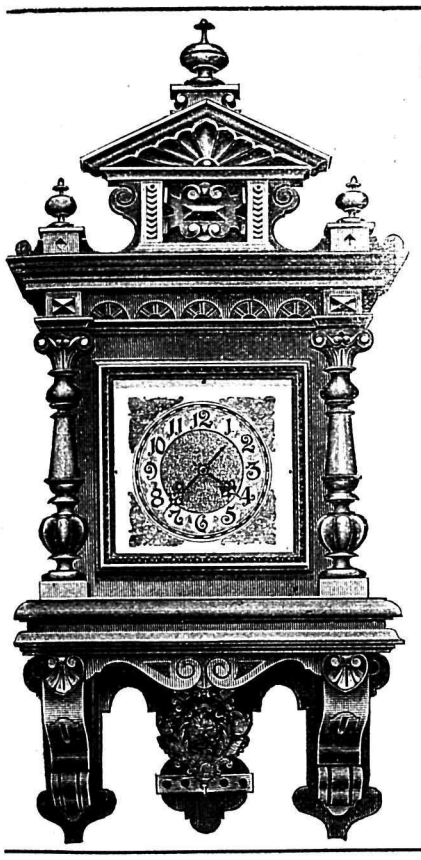

FABRIQUE DE PENDULES

Angenstein

près Bâle

(Station du Jura-Simplon AESCH)

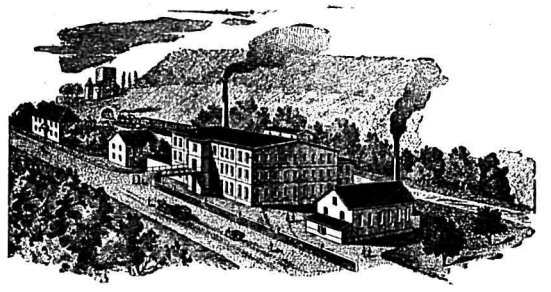

Régulateurs à poids et à ressorts

de tous genres et grandeurs

Produits de première qualité **Mouvements massifs** **Installations mécan. modernes**

SPÉCIALITÉ: Régulateurs avec sonnerie Victoria, Pat. Türck, à demi-heure et à quart

82 **Seul fabricants concessionnés en Suisse.** (H. 317 C.)

Demandez Catalogue et Prix-Courant

Point de vente au particulier.

Atelier de monteurs de boîtes

A VENDRE, pour cause de santé, un 159

commerce de fabrication de boîtes argent

d'ancienne renommée, avec bonne clientèle, dans une grande localité de l'industrie horlogère. Le propriétaire actuel s'y intéresserait comme commanditaire avec une somme assez importante. Monteur de boîtes capable et actif y trouverait un avenir assuré.

Pour renseignements, s'adresser à **Haasenstein & Vogler,** à **Bienne.** (B 552 Y)

EMILE BOBILLIER

Mécanicien-Etampeur

78, Rue du Parc **CHAUX-DE-FONDS** Rue du Parc, 78

Spécialité de frappes guichets festonnés or, argent et métal. Frappes de boîtes fantaisie.

Taillage de boîtes facettes. Lapidage et finissage de boîtes facettes argent. Frappes de médailles sur cuvettes. Fabrication de caches-poussière ou calottes pour genre anglais et Boston.

Fabrication de n'importe quels genres d'étampes. Mises à l'heure pour emboîteurs. 5745

Je m'occupe de tous genres de frappes.

Calibre déposé

Verre et savonnette 12 à 20 lig.

Rouage silencieux

HORLOGERIE

soignée et compliquée

Spécialité de grande sonnerie

système perfectionné et breveté

16112 ✠ **18543**

simple ou avec toutes les complications, soit :

Carillons, chronographe, chronographe compteur, rattrapante quantième simple ou perpétuel, automates.

H 186 C **Fonctions irréprochables.** 39

CÉSAR RACINE

2, Avenue du Nouveau Collège, 2

LOCLE (Suisse)

Médaille d'or, Exposition nationale suisse **Genève 1896**

GROS Commerce d'Horlogerie en tous genres **T. TONINI & Ce** **RIMINI (Italie)**

Maison fondée en 1890 avec voyageurs pour toute l'Italie

SEMPRINVITTO INVINCIBILE

Marca privilegiata

Les annonces

pour n'importe quel journal, sont reçues, sans augmentation de prix, par l'agence de publicité

Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds

rue Léopold Robert 32, fermière exclusive des annonces de la « Fédération horlogère suisse », du « National suisse », etc., etc.

Technicum de Bienne. Ecole d'Horlogerie

Apprentissage complet: 3 ans.

Cours spéciaux, tels qu'échappements, repassages etc. — 18 mois. **Classe de rhabillage** et **classe de remontage.**

Enseignement dans les deux langues 10

Bureau cantonal d'observation des montres

S'adresser au Directeur.

La Commission.

ACHILLE HIRSCH

21, Rue Daniel JeanRichard

CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)

Assortiment complet permanent en montres Plaqué or Electroplated et métal

en toutes qualités, grandeurs et exécutions

Monopole de la montre à 6 cadrans

• The Normal Watch •

Monopole des montres-réveils

„SUPERIOR" et „UNICUM"

Les articles les plus nouveaux et les plus avantageux

Haute fantaisie 165

Spécialités

Complications

H 656 C

Réponse immédiate à toute demande.

A vendre

Belle maculature à 20 cts. le kilo.

à la « Fédération Horlogère ».

Un commerçant

établit à Leipzig, visitant régulièrement les horlogers de toute l'Allemagne, **cherche la représentation** d'une maison sérieuse pour la montre argent, bon courant, pour Messieurs et la montre or, de dames. (Lcpt 6565) 164

Adresser offres sous L. F. 465, à **Rodolphe Mosse, Leipzig.**

QUI FABRIQUE

la montre 19 lig., lépine, rem. gallonné avec marque un **Lion** et **serpent** dessous. Cette marque est frappée sur mouvement en boite. 168

Adresser les offres sous **Kc 658 C** à l'Agence de Publicité **Haasenstein & Vogler, St-Imier.**

Achat au comptant

de montres argent et métal, genres anglais. 169

Fritz Kundert,

95 Colmore Row

Birmingham.

Fabrication d'Horlogerie

en tous genres (H 193 C)

SPÉCIALITÉS POUR

l'Allemagne et la Belgique

Montres boutonnières

Montres fantaisie acier

de tous styles 44

-- Alcide Barfuss --

Chaux-de-Fonds

Henri JEANNIN-ROSSELET

Fleurier

Fabrique d'horlogerie

par procédés mécaniques, système interchangeable

Spécialités : Genre anglais 3/4 plat. clef et remontoir ancre et cyl., s^de au centre et lépine de 15 à 22 lig., 14 et 21 lig. chinoise clef. — Boston 3/4 plat., genre courant et soigné. 5626

Occasion rare !

A vendre

tout de suite **1 fabrique d'horlogerie,** avec moteur, transmissions, établis, logements, jardins, vergers et vastes terrains. Grande réduction de prix sur sa valeur réelle. — Adr. offres sous chiffres H 447 C à l'agence du publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 116

Atelier de plantages ancre

en tout genre 6023

Petites et grandes pièces

Z. Barbezat-Robert, Verrières

ESTAMPILLES DE GARANTIE

POUR

MONTRES

dans n'importe quelle langue,

découpées sur toutes grandeurs désirées

Couleurs et dessins variés

Imprimerie artistique R. HAEFELI & Cie

Chaux-de-Fonds

Rue Léopold Robert 13 bis et 14

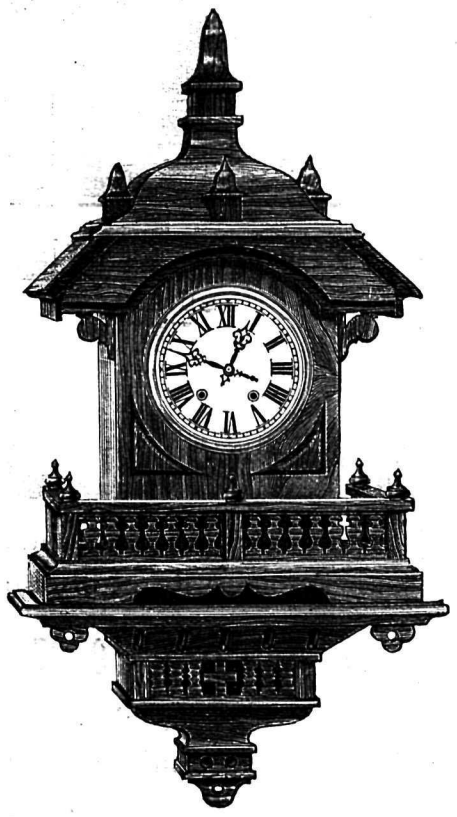

USINE DE LA VIÈZE

Manufacture de Pendules suisses

Monthey (Valais)

Régulateurs à poids et à ressorts de tous genres

Grand choix en nouveaux cabinets, solides et élégants

Mouvements soignés massifs.

Prix les plus modérés, vente exclusivement chez les horlogers

Se servir aux prix de fabrique, directement à ***Monthey****, ou chez les représentants :* 5580

Messieurs **E. Winterhalter,** à **Zürich.**
Ct Mojonny fils, Yverdon.
Hummel, à **Bâle.**
Kriegel & Hartmann, à **Genève.**
C. Kister, à **Genève.**

Jeune allemand

âgé de 21 ans, à la Chaux-de-Fonds depuis quelque temps déjà, **cherche place de comptoiriste** ou **correspondant allemand** dans une maison de commerce. Prétentions modestes. — Prière d'adresser offres sous H-647-C, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 166

Une importante fabrique d'horlogerie demande

1. **Un visiteur-termineur** capable de diriger la fabrication pour montres ancres et cylindres, bonne quaiité. Certificats exigés.

2. **Un jeune homme suisse** ayant voyagé l'Allemage ou autre pays, bien au courant de la montre, si possible horloger. Places de confiance. Bon traitement.

Adresser offres sous chiffres H 618 P à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 161

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (R. Haefeli & Cie), **Chaux-de-Fonds.**